R-03-2003 L'évaluation en économie sociale. Petit aide-mémoire.

Sylvie Rondot, assistante de recherche Université du Québec à Montréal et Marie Bouchard, professeure Université du Québec à Montréal

Mars 2003

ISBN: 2-89276-244-8

# PRÉSENTATION DES CAHIERS DE L'ARUC

Comme son nom l'indique bien, **l'Alliance de recherche universités-communautés** (ARUC) en économie sociale mise sur le partenariat pour la recherche, la formation et la diffusion. La diffusion fait appel à une diversité de moyens et d'outils, l'un de ceux-ci étant des cahiers, généralement appelés « documents de travail » (working papers). Si ces cahiers constituent d'humbles instruments, ils nous apparaissent bien adaptés pour favoriser une diffusion rapide destinée à alimenter la discussion et l'échange entre chercheurs et partenaires du milieu. À cette fin, nous proposons trois catégories de cahier :

des cahiers de recherche - série R - (couleur rouille) qui rendent compte de résultats de recherches menées en partenariat ;

des cahiers de transfert - série T - (couleur sauge) qui tirent de ces recherches des contenus pour la formation et pour le renouvellement des pratiques, des formes d'interventions ou encore des façons de faire ;

des cahiers d'interventions - série I - (couleur jaune) qui constituent des prises de position ou des avis formulés par des partenaires du milieu ou des chercheurs. Ces interventions, s'appuyant par ailleurs souvent sur des travaux de recherche, peuvent viser soit à influencer des politiques, mesures et orientations de différents acteurs intervenant en économie sociale, soit à faire connaître des orientations stratégiques dans un domaine donné; elles peuvent aussi constituer une prise de position ou une opinion dans un débat traversant ce mouvement.

Si l'économie sociale fournit le fil conducteur de nos activités, le domaine couvert est relativement large puisqu'il inclut aussi bien des thématiques à dominante économique que sociales : le développement local, le développement durable, le maintien en emploi et l'insertion par l'emploi, les services aux personnes, le logement communautaire et social, le tourisme social et les initiatives chez les autochtones et les groupes ethniques. Les questions liées à l'évaluation sociale et aux comparaisons internationales, pour ne citer que celles-là, intéressent tous les secteurs identifiés précédemment.

L'économie sociale repose non seulement sur une économie plurielle (formes marchandes, non marchandes et non monétaires) mais vise également un élargissement de notre compréhension de l'économie et par la suite un renouvellement de nos pratiques sociales et nos interventions dans le domaine du développement économique et social. Enfin, en raison des interfaces que l'économie sociale entretient avec le secteur privé et le secteur public, l'intérêt des questions traitées dans nos cahiers déborde le seul secteur de l'économie sociale pour atteindre l'ensemble de la société civile.

On comprendra que les textes publiés dans les Cahiers de l'ARUC en économie sociale sont la responsabilité exclusive des auteurs et n'engagent que ceux-ci. Les textes sont disponibles sur le site WEB de l'ARUC en économie sociale à l'adresse suivante : www.aruc-es.uqam.ca.

Benoît Lévesque Directeur Nancy Neamtan Codirectrice

# Table des matières

Préface de Nancy Neamtan, directrice du Chantier de l'Économie sociale1					
PrésentationPrésentation	6				
1. Les objets de l'évaluation	9				
1.1 L'évaluation et la recherche	9				
1.2 L'évaluation de programme	9				
1.2.1 L'approche par les processus	10				
1.2.2 L'approche par les résultats et les impacts	11				
1.2.3 L'approche par les effets	13				
2. Quelques référents théoriques de l'évaluation	14				
2.1 L'évaluation de 4 <sup>e</sup> génération	14				
2.2 Théorie ancrée (Grounded theory)	15				
2.3 L'évaluation fondée sur l'observation empirique (Evidence based)	16				
2.4 Évaluation orientée par la théorie (Theory driven )	16				
2.5 Vers une standardisation des normes	17				
3. Quelques éléments de méthodologie	19				
3.1 Les étapes de l'évaluation	19				
3.2 L'évaluation formative et sommative	22				
3.3 Dimension, composante, indicateur et critère	22				
3.4 Les indicateurs sociaux	24				
3.5 Les indicateurs qualitatifs et quantitatifs	27				
3.6 La triangulation	28				

3.7 Validité et fiabilité	28
3.8 Comparaison et cumul	29
3.9 Audit externe et autoévaluation interne	30
3.10 Les retombées de l'évaluation	30
Bibliographie	32
Figures	
Figure 1 : Les étapes de la démarche	21
Figure 2 : Dimensions, composantes et indicateurs	24

### Les enjeux de l'évaluation et les critères de réussite en économie sociale

On m'a demandé d'intervenir sur les enjeux de l'évaluation et des critères de réussite en économie sociale, du point de vue du Chantier de l'économie sociale et de l'ARUC en économie sociale. Avant de tenter d'identifier quels sont les critères de réussite de l'économie sociale nous ferons un premier tour d'horizon des enjeux auquel l'économie sociale est confrontée.

Le premier de ces enjeux est l'identification et la circonscription de la réalité de l'économie sociale. À cet effet, la tâche est relativement aisée dans le cas des coopératives par des statistiques qui sont accessibles. Elle est, par contre, beaucoup plus complexe pour les OBNL, puisque divers types d'organismes partagent ce statut. Une vaste étude menée par l'Université John Hopkins sur le tiers secteur dans une quinzaine de pays, nous permet d'observer ce même problème au niveau international. En utilisant une définition large et inclusive, cette étude ne permet pas de distinguer une coopérative sociale, un hôpital ou une organisation fasciste. Mieux cerner les contours de l'économie sociale devient donc indispensable pour en faire l'évaluation.

Un deuxième enjeu est l'importance de reconnaître que nous sommes dans un processus d'apprentissage et d'innovation continue. Contrairement à l'innovation technologique, l'innovation sociale ne se développe pas en laboratoire, mais bien dans la pratique, en tentant de comprendre les meilleures expériences pour ensuite en transmettre les apprentissages. Nous cherchons des critères scientifiques aptes à évaluer l'économie sociale, mais c'est aussi sur le terrain, à travers nos expériences d'évaluation que se trouvent les solutions. Il s'agit d'un processus long et itératif.

La difficulté de pouvoir puiser des informations à des sources internationales représente un autre enjeu. Il faut être prudent en ce qui concerne le cadre théorique à la base de certains travaux. Des organisations, telles l'OCDE ou la Banque mondiale, développent constamment des outils. Mais elles le font souvent à partir d'une vision néo-libérale de l'économie sociale. Ces outils deviennent alors difficilement utilisables. D'autre part, l'économie sociale et solidaire diffère énormément dépendamment de son environnement

politique, économique et social. En Afrique, par exemple, l'économie sociale émerge comme une formalisation de l'économie informelle. Il est donc difficile d'utiliser des cadres d'évaluation à un niveau international, ce qui nous porte à poser d'abord cette question en tenant compte de notre propre environnement.

Un autre enjeu est lié au fait que nous devons toujours nous défendre et nous faire évaluer dans un contexte idéologique et politique fortement teinté par le néo-libéralisme. Il serait, en effet, surprenant de voir le Conseil du Patronat organiser un colloque sur l'évaluation de l'entreprise privée. Sa contribution au développement de la société est prise pour acquise. En contre partie, l'économie sociale doit toujours combattre des préjugés et déconstruire des images négatives. Des théories permettent de justifier les politiques en faveur de l'entreprise privée. Il devient donc urgent pour nos chercheurs de produire des théories aptes à créer un rapport de force en faveur de l'économie sociale.

La vision à court terme qui caractérise le processus d'évaluation constitue un autre enjeu de l'économie sociale. Ce problème n'est pas nouveau. Ainsi, le mouvement communautaire a toujours eu de la difficulté à faire valoir l'importance des approches préventives ou de la promotion de la citoyenneté, leurs impacts se manifestant à long terme. Il arrive souvent que les activités de l'économie sociale soient désavantageusement comparées à de gros projets du secteur privé qui semblent, à première vue, très structurants en terme d'emplois et d'investissement, mais qui, trop souvent, s'effondrent après quelques années, malgré des investissements publics majeurs. Les projets de l'économie sociale, même s'ils sont souvent plus petits, sont durables et surtout inaliénables. Il devient important de faire des études longitudinales de manière à démontrer que la forme de l'économie sociale est une des meilleures, à long terme, pour développer l'économie québécoise.

Enfin, un dernier enjeu est lié au mode de présentation des évaluations. Dans le secteur privé, les décisions sont souvent prises sur la base de la confiance en des personnes. On a qu'à prendre l'exemple des frères Reichman. Après l'effondrement de leur méga-projet, Canary Wharf, on a su que des grandes institutions financières avaient accordé des prêts de plusieurs centaines de millions sur la base d'un coup de téléphone, car la demande venait d'hommes d'affaires à qui ils faisaient confiance. En économie sociale cette façon de faire est contre-nature. Même en faisant du développement, nous avons tendance à orienter nos

interventions dans le cadre d'une approche de contestation. La contestation est importante, puisqu'il faut souvent déconstruire avant de reconstruire. Mais, puisque nous avons aussi besoin de la confiance de nos bailleurs de fonds, il faut également trouver un juste équilibre entre la contestation et la confiance.

Quels sont les outils ou les stratégies dont nous avons besoin?

Il faut d'abord bien connaître la «chose» économique, bien comprendre l'histoire des politiques publiques en matière de développement économique afin de sortir de cette vision d'une économie sociale considérée comme une économie d'assisté. Si l'entreprise privée s'est développée depuis 100 ans, c'est parce qu'il y a eu des politiques publiques pour la soutenir. Il faut donc comprendre la valeur des diverses formes de soutien à l'entreprise et réclamer un soutien au moins équivalent. Il faut aussi reconnaître que parfois, ce que nous appelons une subvention est dans les faits un contrat de service pour livrer des services à la collectivité. L'enjeu devient alors la reconnaissance ou la non-reconnaissance de la valeur du travail. Lorsqu'un contracteur pave des routes pour le ministère des Transports, il offre un service à la collectivité. On ne questionne pas le fait que les ouvriers soient bien rémunérés et qu'une marge de profit soit prise par l'entreprise. Pourtant, dans des secteurs de services collectifs, tels les services de garde, souvent des secteurs où la main-d'œuvre est majoritairement féminine, trente ans furent nécessaires pour en arriver à faire reconnaître, au moins en partie, la valeur de ce travail. Du chemin reste encore à parcourir dans de nombreux autres secteurs.

Une autre stratégie essentielle est celle de démontrer d'une manière claire la différence entre l'entreprise d'économie sociale, qui internalise les coûts sociaux ou environnementaux, et l'entreprise privée, qui a tendance à les externaliser et à présumer que la collectivité ramassera ses dégâts. Cette question est très importante dans le champ de l'évaluation car elle permet de démontrer les avantages évidents de l'économie sociale dans une perspective d'ensemble.

Travailler sur la notion de risque dans les entreprises d'économie sociale est également important. Les investisseurs examinent à la fois le risque et le rendement. L'économie sociale n'est pas dans une logique de maximisation des profits. Les entreprises de l'économie sociale doivent donc être en mesure de démontrer que le risque des

investissements fait chez eux est moins grand. Les études sur la durée de vie des coopératives montrent qu'elle est deux fois plus longue que celle des PME non-coopératives. L'expérience au Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) vient confirmer cet état de fait. Il faut donc amasser le plus d'information possible afin de démonter que, même si les rendements financiers sont moindres, les risques le sont aussi. Par ailleurs, les rendements sociaux sont plus élevés. Ainsi, l'économie sociale mérite la confiance de tous les investisseurs.

D'autre part, des études longitudinales, permettant de voir les impacts à long terme de l'économie sociale, sont des outils à développer. Dans le domaine de l'environnement, les entreprises de l'économie sociale sont de plus en plus en mesure de convaincre les municipalités d'investir dans des ressourceries plutôt de que donner cette responsabilité de gestion des déchets aux entreprises multinationales. Avec les entreprises collectives, les municipalités sont assurées que les retombées resteront toujours dans la communauté. Cet argument est important pour solliciter des investissements publics. On n'a qu'à regarder tout le débat qu'a suscité le projet de la vente de Vidéotron à Rogers, une entreprise ontarienne, après tant de soutien de la Caisse de dépôt. Contrairement à l'entreprise privée, nous sommes en mesure de garantir à l'État que ses investissements resteront au Québec, simplement sur la base de la forme de propriété de l'économie sociale, qui fait en sorte que nos entreprises sont inaliénables et resteront toujours enracinées dans les communautés locales.

Les chiffres aussi sont importants. Non seulement les chiffres globaux, mais aussi ceux permettant de décortiquer la réalité de nos interventions. Lorsque nous affirmons que les entreprises d'économie sociale assument une mission environnementale ou sociale, il faut être capable de la chiffrer. Ainsi, par exemple, les entreprises d'insertion sociale ont développé des outils pour comptabiliser les coûts de l'insertion. Malheureusement, des réticences se posent parfois à de telles mesures. En effet, mettre des chiffres sur la table c'est également créer un cadre d'évaluation qu'il faudra suivre par la suite, ce qui exige une rigueur importante et parfois difficile à atteindre.

Enfin, il faut élargir la portée de l'évaluation, c'est-à-dire mesurer les impacts directs et indirects des interventions sur un plan micro, mais également au niveau macro. Les

organisations comme le Chantier de l'économie sociale et l'ARUC en économie sociale, se préoccupent de l'impact de l'économie sociale sur notre modèle de développement. Pour prétendre que l'économie sociale fait partie d'une démarche de construction d'un monde meilleur, il faut qu'elle ait un impact sur le comportement de l'économie privée et de l'économie publique. Ainsi, les mouvements de l'économie sociale et solidaire, le commerce équitable et le développement local ont un impact sur le développement des mouvements pour l'investissement responsable. Ceci signifie que le fait que les gens osent faire de l'économie sans perdre des valeurs de solidarité et d'équité commence à avoir des résultats sur les comportements du secteur privé. En ce qui concerne le secteur public, il est urgent de voir comment la capacité d'innovation et de réponse rapide aux besoins qui caractérisent nos réseaux d'économie sociale peut aussi influencer le fonctionnement des services publics. Par exemple, la créativité et l'innovation dans le réseau des centres de la petite enfance est, à bien des égards, exemplaire. Qu'est-ce qui fait en sorte que ces structures, qui offrent un service universel collectif dans le cadre de l'économie sociale, fassent preuve de la créativité et de l'adaptabilité que nous souhaitons dans des services publics? Y-a-t-il moyen de pouvoir mieux comprendre cette réalité pour pouvoir transférer les meilleures pratiques au secteur public? Voilà une question importante pour les experts en évaluation!

Je termine en soulignant qu'il est important de poursuivre ces débats. La popularité de certaines idées comme celle des bons d'éducation ou des bons de garde repose sur une volonté légitime des gens d'avoir un meilleur contrôle sur les services collectifs. Cependant, nous avons un devoir urgent de démontrer que ce problème ne se règlera pas en transformant les citoyens et les citoyennes en des consommateurs. Il faut démontrer que c'est par une approche collective, celle qui est au cœur de notre vision de l'économie sociale, que nous y arriverons. Pour démontrer cela, il nous faudra agir maintenant.

Extrait de la communication de Nancy Neamtan, directrice du Chantier de l'économie sociale au Séminaire : Les critères de réussite en économie sociale, organisé par le Centre Saint-Pierre, les 6 et 7 février 2003.

## **Présentation**

Le chantier d'application partenariale (CAP) Évaluation et systèmes d'information, de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) en économie sociale, a notamment pour mandat de développer l'analyse et l'outillage en matière d'évaluation de l'économie sociale. Ce cahier vise à répondre à une partie des besoins qui ont été identifiés par les participants du CAP. L'un de ces besoins est de se donner un langage commun pour discuter les enjeux de l'évaluation et envisager ensemble les solutions à mettre en œuvre. C'est dans cette optique que nous avons conçu ce document, qui se veut une sorte d'aide mémoire des concepts et du vocabulaire de l'évaluation. Il ne remplace pas un bon livre de méthodologie, non plus qu'il répond à toutes les questions d'ordre technique en matière d'évaluation. Il ne prétend pas davantage fournir de recette ou résoudre les querelles sémantiques autour de la terminologie.

Ces mises en garde étant faites, il peut être utile de rappeler quelques défis qui se posent lorsqu'il est question d'évaluer l'économie sociale. D'abord, mesurer le secteur de l'économie sociale et en évaluer la contribution oblige à circonscrire le champ. Or, il s'agit d'un ensemble très hétérogène qui recoupe des réalités parfois très contrastées. L'économie sociale est présente dans des secteurs aussi variés que la garde des enfants, l'exploitation forestière, le tourisme, les services funéraires, le recyclage de matières résiduelles, etc. La variété des champs d'application, la diversité des problématiques d'intervention, leur ancrage plus ou moins important aux politiques publiques, et leur inscription inégale dans le marché, posent défi à la lisibilité de ce qui fait la cohérence de l'économie sociale. Qui plus est, l'économie sociale est une réalité en pleine effervescence, en particulier en cette période de redéfinition du providentialisme, de transformations du marché du travail et de modification des conditions de vie. L'économie sociale répond à des besoins non comblés par le marché ou par le secteur public et ce, de manière originale. Ce faisant, l'économie sociale développe aussi des interfaces avec le marché et avec l'État et peut contribuer à la transformation du secteur public et du secteur privé (ARUC-ÉS, 2001). En ce sens, les frontières de l'économie sociale sont perméables et mouvantes, et c'est justement cette porosité qui en constitue l'un des aspects les plus innovants.

Le second défi concerne le développement d'indicateurs qui rendent justice aux particularités de l'économie sociale Neamtan, 2001). L'évaluation devrait notamment permettre de valoriser autrement que par le marché la performance et les impacts de l'économie sociale, notamment par le biais d'indicateurs sociaux. L'évaluation doit se fonder sur des indicateurs pluriels de richesse qui rendent compte, notamment, de la dimension non-monétaire de ses activités économiques (Fraisse, 2001). Le bilan comptable, les ratios d'endettement capitalisation, les rapports coûts-bénéfices et même les mesures d'impacts économiques, font plus facilement l'objet d'un large consensus que le bilan social, la mesure des biens publics, des externalités positives ou des impacts intangibles tels la démocratie, l'empowerment ou le lien social. Ce problème n'est pas exclusif à l'économie sociale mais le résoudre peut paraître plus urgent puisque les entreprises d'économie sociale intègrent le social dans leur mission et dans leurs règles de fonctionnement. L'exercice d'évaluation est donc relié de près à la légitimité de l'économie sociale et de ses pratiques.

Un troisième défi concerne la dimension politique. L'évaluation peut servir d'instrument de contrôle et de rationalisation, en particulier dans un contexte marqué par la rareté des ressources, mais où des responsabilités sociales sont conférées à des instances locales ou de la société civile. L'évaluation soulève les questions du monitorage des pratiques sociales et de l'information concernant le citoyen, et de la normalisation de l'activité des organisations (Rodriguez, 1993). L'évaluation s'inscrit à l'intérieur d'un champ de forces où se définissent réciproquement les champs de compétence de l'État et de la société civile. L'évaluation doit jouer sur ces deux registres, celui des bâilleurs de fonds et celui des populations concernées par les impacts de l'économie sociale. Il ne s'agit pas de trouver une synthèse miracle à cette tension, mais bien de trouver un «espace interstitiel entre des forces majeures au moins partiellement opposées» (Zúñiga, 2001: 29).

En somme, l'évaluation de l'économie sociale vise à ce que soient reconnues ses contributions spécifiques, lesquelles résultent entre autres de sa capacité à innover. Toutefois, cela renvoie aussi à la normalisation et à la standardisation des pratiques et des résultats, voire à leur institutionnalisation. Cette tension entre innovation et institutionnalisation dynamise l'économie sociale en même temps qu'elle suscite des débats. La diffusion des innovations et leur généralisation peut être significative du succès

d'initiatives qui proviennent de la société civile et des mouvements sociaux. Mais ceci peut également exprimer un endossement tacite des failles institutionnelles du système dominant.

Afin de tenir compte de cette tension, que nous croyons créatrice, nous pensons que l'évaluation doit faire l'objet d'une démarche qui s'appuie à la fois sur une approche déductive – à partir d'une conceptualisation théorique de l'évaluation et de l'économie sociale, et d'une approche participative avec les acteurs de l'économie sociale. La production de ce document constitue l'une des étapes d'une telle démarche, cherchant à fournir des éléments de base communs concernant l'évaluation.

Ce document présente une synthèse de lecture de quelques ouvrages classiques en évaluation, de manuels de méthodologie, et de divers textes qui se rapportent plus spécifiquement à l'économie sociale. Le document se divise en trois parties. Dans la première, nous clarifions certains termes fréquemment utilisés pour distinguer les différents objets sur lesquels l'évaluation peut porter. Dans la deuxième partie, nous évoquons quelques cadres théoriques auxquels la recherche évaluative peut se référer, notamment du fait qu'elle doit souvent se fonder d'abord sur une démarche exploratoire. La troisième partie présente quelques éléments de méthodologie en évaluation.

Nous avons préparé ce document en appui à un séminaire organisé par le CAP Évaluation et systèmes d'information de l'Alliance de recherche communautés-universités (ARUC) en économie sociale, le 28 mars 2003.

# 1. Les objets de l'évaluation

Avant d'entrer dans les approches et les outils de l'évaluation, il importe de situer d'abord ce qu'elle est, notamment par rapport à la recherche, et quelles en sont les principales modalités dans un contexte tel que celui de l'économie sociale.

### 1.1 L'évaluation et la recherche

L'évaluation est généralement considérée comme étant une démarche d'ajustement d'un programme ou d'une intervention plus ponctuelle. Elle se différencie ainsi de la recherche, dont l'objectif premier est l'avancement des connaissances. L'évaluation est en ce sens orientée vers l'action. Elle vise, sur la base d'informations pertinentes, à poser un jugement sur une intervention afin de lui apporter des ajustements ou encore afin d'améliorer des interventions ultérieures (Patton, 2002, p. 10).

En fait, les différences entre l'évaluation et la recherche ne sont pas toujours aussi tranchées. Elles dépendent notamment des objectifs des évaluateurs, et pourraient dans certains cas être inexistantes (Chadwick, Bahr et Albrecht, 1984, p. 282-283).

L'évaluation utilise certains moyens et connaissances de la recherche mais elle cherche aussi à s'adapter à son objet (Perret, 2001, p. 33). En ce sens, elle peut diversifier, plus que la recherche, ses sources d'information de manière à correspondre plus spécifiquement à la forme de l'intervention évaluée.

### 1.2 L'évaluation de programme

Un *programme* ou une intervention est l'«ensemble de moyens (physiques, humains, financiers, symboliques) organisés dans un contexte spécifique, à un moment donné pour produire des biens ou des services dans le but de modifier une situation problématique» (Berthelette, 2000, p. 6 citant Contandriopoulos et al. 1992)<sup>1</sup>. La notion est importante car

\_

La notion de programme fut notamment utilisée dans l'évaluation des politiques publiques (santé, éducation). Elle renvoie ainsi à des ensembles d'activités organisés de manière plus systématique sur la base d'objectifs clairs et prédéfinis. La notion d'intervention laisse place à l'inclusion d'activités plus ponctuelles (Berthelette, 2000, p. 6).

les différentes approches de l'évaluation que nous développons ici s'inscrivent principalement dans le cadre d'une évaluation de programme<sup>2</sup>.

L'évaluation de programme ou d'intervention s'intéresse traditionnellement aux objectifs poursuivis par ceux-ci : aux liens qui existent entre les objectifs fixés et les résultats et impacts obtenus, à ceux qui existent entre ces objectifs et leur capacité de répondre à une problématique visée par le programme ou encore aux éventuelles différences existant entre les objectifs formels d'un programme et ceux que poursuivent réellement ses acteurs (Bouchard et Dumais, 2001, p. 10).

Notons qu'une évaluation qui se centrerait uniquement sur les objectifs et sur la conformité des résultats obtenus avec ces derniers, présenterait certaines limites. En effet, les objectifs sont rarement très clairement définis et demeurent le plus souvent difficilement mesurables concrètement. De plus, les processus, qui représentent une cause d'échec ou de réussite du programme, ne sont que rarement pris en compte dans ce type d'évaluation (Monnier, 1987, p. 102). Il devient alors impossible d'identifier quels changements seront pertinents à l'amélioration du programme.

L'évaluation de programme présente plusieurs variantes permettant de répondre à certaines de ces lacunes. Avant d'entrer dans la présentation d'approches plus spécifiques de l'évaluation, qui, pour la plupart, font également partie de l'évaluation de programme, nous aborderons deux de ces variantes: l'approche par les processus et l'approche par les effets.

### 1.2.1 L'approche par les processus

Le *processus* est l'ensemble des opérations internes, formelles ou informelles, d'un programme ou d'une intervention, permettant l'atteinte des objectifs visés. Nous verrons en deuxième partie que certaines approches de l'évaluation se penchent davantage sur les objectifs d'un programme et leur congruence avec les résultats obtenus alors que d'autres s'intéressent plutôt aux processus.

L'approche par les processus ou Process Evaluation, vise à identifier les processus à l'origine des effets observables (Monnier, 1987, p. 105). Dans cette évaluation, la notion de

programme est toujours utilisée. Mais cette fois, l'emphase est davantage mise sur les moyens. Issue d'une approche systémique, cette méthode s'intéresse aux interactions entre programme et environnement (ibid.). Les moyens, comme les objectifs, sont donc confrontés aux contraintes et aux réactions de cet environnement dans la création d'extrants, de résultats.

L'approche par les processus évalue les opérations. L'évaluation portera alors autant sur les activités formelles, et donc attendues, que sur les activités informelles, qui parfois ont également des impacts importants (Patton, 1980, p. 61). Par des observations et des entrevues avec les acteurs du programme, il devient possible d'en évaluer les failles et les causes de réussite ainsi que les secteurs devant être préservés ou modifiés. L'approche permet également de révéler le processus d'opération du programme ou sa dynamique à des agents extérieurs (organismes de financement et autres) (ibid., p. 60-61).

L'approche par processus se limite souvent à la dynamique interne d'un programme. Elle n'est donc utilisable que lorsque sont déjà connus des liens entre cette dynamique et les effets du programme (Scriven, 1991, p. 278). Il est, en effet, difficile de savoir si une opération interne est réellement la cause d'un effet externe sans avoir préalablement évalué cette relation causale. L'approche par processus devrait donc idéalement être utilisée de manière complémentaire à d'autres approches ou encore lorsque ces autres approches ne sont pas applicables pour des raisons de coûts ou de disponibilité des données. L'approche par processus peut également simplement servir d'évaluation formative (ibid., p. 178-179).

#### 1.2.2 L'approche par les résultats et les impacts

Les *résultats* sont les effets attendus d'une intervention. C'est généralement ces résultats attendus, suivant les objectifs visés, qui feront l'objet de l'évaluation. L'évaluation des résultats d'une intervention est parfois difficile à réaliser car il faut être en mesure d'isoler les effets propres à l'intervention des modifications qui auraient eut lieu indépendamment de l'action de celle-ci (Perret, 2001, p. 25). Notons par ailleurs que plusieurs types de résultats devraient être identifiés par l'évaluateur : les résultats immédiats qui peuvent être

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Bien que le terme soit d'abord utilisé dans l'évaluation de programmes du secteur public, il est également adapté au secteur de l'économie sociale.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cette notion est définie en section 2.3.

liés au processus (par exemple la satisfaction des bénévoles et des travailleurs salariés), les résultats atteints à la fin de l'intervention et les résultats atteints à plus long terme (Scriven, 1991, p. 250).

Mais d'autres effets sont envisageables que ceux déjà prévus ou souhaités par l'intervention. La notion d'*impact* recouvre, en plus des résultats, les *externalités* non incorporées dans le prix ou les *effets indirects* qui peuvent être positifs ou négatifs (Berthelette, 1998, p. 6). Pour Laurent Fraisse, «la reconnaissance des acteurs de l'économie sociale passe de plus en plus par la démonstration de leur utilité sociale» (Fraisse, 2001, p. 2) mesurable sur la base des externalités positives de leurs activités. L'approche de type *Theory Driven* tente de prendre en considération dans l'évaluation ces multiples impacts éventuels. Nous y reviendrons plus loin.

En économie sociale, les résultats et les impacts sont mesurés en terme de *rentabilité* sociale ou de *bénéfices collectifs*. Ces termes visent le dépassement de l'évaluation des simples retombées économiques (Patenaude, 2001, p. 3).

À titre d'exemple, retenons cette typologie des bénéfices collectifs de l'économie sociale proposée par Jean Gadrey. Pour cet auteur, ces bénéfices sont :

- le moindre coût collectif direct de certains services;
- la contribution indirecte à la réduction de coûts économiques divers, publics et privés;
- la contribution indirecte à la progression du taux d'activité et de formation professionnelle de certains usagers;
- la contribution au dynamisme économique et social des territoires, à leur attractivité et à leur qualité de vie collective;
- la contribution à la réduction d'inégalités diverses jugées excessives;
- la contribution au capital social, à la démocratie de proximité et aux solidarités locales relationnelles (Gadrey, 2002, p. 3-8).

On peut aussi identifier les impacts sur l'activité économique (recettes fiscales, salaires, etc.), par exemple à partir du modèle intersectoriel développé à l'Institut de la statistique du Québec. Ainsi, une étude portant sur l'impact économique et social du secteur communautaire à Montréal (Mathieu, van Schendel, Tremblay, Jetté, Dumais et Crémieux, 2001) conclut que, bien qu'ils soient difficilement comparables avec ceux du secteur privé, le secteur communautaire génère une part

importante de ses revenus. Ces effets induits peuvent être pris en compte lors de l'évaluation.

## 1.2.3 L'approche par les effets

Une autre approche liée à l'évaluation de programme évacue entièrement les objectifs de l'analyse (Monnier, 1987, p. 104-105). Les travaux de Michael Scriven sont à la base de cette *approche par les effets*. Suivant cet auteur, un programme peut avoir des résultats nuls face à ses propres objectifs, mais tout de même engendrer des effets positifs. Pour Scriven, les objectifs ajoutent un biais à l'évaluation d'un programme. Il vaudrait donc mieux voir en quoi le programme répond aux besoins fondamentaux de la population que de se limiter à évaluer en quoi il remplit bien sa mission.

Cette approche est très peu utilisée. Il est vrai qu'il est difficile de déterminer de manière objective quels sont les besoins auxquels répond le programme et quelle est leur importance relative.

# 2. Quelques référents théoriques de l'évaluation

L'économie sociale demeure à ce jour faiblement théorisée et est encore relativement peu étudiée. Son identité est en construction, notamment par un processus de ralliement des acteurs et par leur mise en relation avec les instances publiques et les autres acteurs de la société civile. Parmi les différentes conceptions de l'évaluation, certaines semblent mieux appropriées à l'économie sociale, du moins pour s'en inspirer. Nous présentons ici l'évaluation participative, dite de 4<sup>e</sup> génération, l'évaluation par l'observation ou *evidence based* empruntée à la médecine, l'évaluation visant une théorisation ancrée (*grounded theory*) et l'évaluation alimentant la théorie (*theory driven*). Nous concluons cette partie avec l'enjeu d'une éventuelle standardisation des normes (ISO).

### 2.1 L'évaluation de 4<sup>e</sup> génération

L'évaluation de quatrième génération touche plus directement les préoccupations des parties prenantes (*stakeholders*) d'un programme, c'est-à-dire l'ensemble des personnes et des groupes ayant des intérêts dans son application (Bibeau, 1991, p. 4). L'évaluation devient alors un processus de négociation permettant la prise de conscience collective du pouvoir des acteurs sur leurs propres actions (Québec, 1997, p. 27).

Cette typologie des générations d'évaluation est issue des travaux de Guba et Lincoln (1994). Pour ces auteurs, cette dernière génération d'évaluation, ayant pris place au cours des années 1980, succède à une première génération (1850-1930), basée sur des variables préétablies répondant à un besoin de classification, notamment des étudiants; à une deuxième génération (1933-1960) suivant laquelle les évaluateurs s'intéressaient à la congruence des performances d'un programme avec ses objectifs; et à une troisième génération (1960 à aujourd'hui) cette fois intéressée à connaître l'efficacité et l'impact des programmes à partir d'une évaluation formative (Bibeau, 1991, p. 4).

Dans ce cadre, l'évaluation de quatrième génération devient un processus continu qui inclut les acteurs dans sa démarche. Il s'agit d'un outil important pour les gestionnaires, notamment en économie sociale. Selon, Floch'lay (1997), cette évaluation participative serait «porteuse d'efficacité et d'efficience puisqu'elle permet potentiellement d'éviter les

coûts des conflits par l'adhésion de tous les acteurs, et qu'elle renforce la démocratie directe ainsi que la légitimité de l'organisation» (Bouchard et Dumais, 2001, p. 10).

Les critiques faites à l'évaluation de quatrième génération soulignent par ailleurs la subjectivité de la démarche, l'absence d'une méthodologie éprouvée, la difficulté de tirer des conclusions concrètes d'une telle analyse et l'impossibilité d'en tirer profit dans un contexte différent (Bibeau, 1991, p. 9).

Certains pensent pertinent de développer une approche qu'on pourrait dire «de cinquième génération», c'est-à-dire une évaluation qui tient compte de la nature englobante du social, qui est encastrée dans les pratiques et les valeurs des acteurs concernés, et qui est une pratique stratégique continue au sein des organisations <sup>4</sup>. (Bouchard et Dumais, 2001).

### 2.2 Théorie ancrée (Grounded theory)

Issue des méthodes de la recherche qualitative, la *théorie ancrée* (*grounded theory*), a pour objectif de construire des théories sur la base de données empiriques, sans recourir à priori à une hypothèse mais plutôt en construisant au fur et à mesure les hypothèses et les concepts de cette théorie (Laperrière, 1997, p. 311). La théorie ancrée postule ainsi à une réalité constamment construite du monde social par les acteurs. Ce sont ces construits qui seront étudiés par les chercheurs, sur la base des perceptions des acteurs. Il s'agit donc d'une approche *constructiviste*.

La théorie ancrée, comme plusieurs méthodes *qualitatives*, permet la découverte plus que la vérification. Elle ne vise pas l'exhaustivité mais plutôt la construction de théories explicatives. Pour ce faire, la comparaison est utilisée. Un site pertinent à l'étude (par exemple une école dans le cas d'une étude portant sur les relations interethniques (Laperrière, 1997, p. 314)) est choisi afin d'élaborer des catégories conceptuelles. Les faits observés à partir des observations, entrevues et autres, deviennent ainsi les indicateurs de ces concepts. Une vérification est faite jusqu'à *saturation*<sup>5</sup>, c'est-à-dire jusqu'à ce que ces catégories cadrent bien avec les indicateurs identifiés. Des liens sont ensuite faits entre les

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cette proposition a été formulée par Benoît Lévesque en 1998, alors qu'un petit groupe de chercheurs de l'Université du Québec à Montréal amorçait une réflexion sur l'évaluation de l'économie sociale. (Voir: Bouchard et Fontan, 1998; Fontan 2001)

catégories conceptuelles pour qu'en émanent les bases d'une théorie. L'*analyse comparative*, très importante dans la théorie ancrée, représente le deuxième temps de la recherche. La comparaison dans un autre milieu permet de réajuster les conclusions de la première observation.

L'étude de Carol Saucier, Raymond Beaudry et Claude Denis (2001) sur «la rentabilité sociale des coopératives et entreprises collectives de la région du Bas-Saint-Laurent» présente l'exemple d'une étude utilisant la théorie ancrée comme approche.

### 2.3 L'évaluation fondée sur l'observation empirique (Evidence based)

L'évaluation fondée sur l'observation empirique, de type evidence based, est principalement utilisée en médecine où elle bénéficie d'une certaine popularité. Suivant cette approche, il est possible de tirer des conclusions pertinentes de la somme des cas cliniques rencontrés de manière isolée par les médecins (Sackett et al., 1996). Des conclusions qui, intégrées aux connaissances acquises de la recherche scientifique, seront applicables dans le traitement de futurs patients. Cette approche fait donc encore référence aux acteurs, cette fois pour combler les failles de la recherche scientifique. L'evidence based medicine postule qu'avec l'expérience, les médecins développent des compétences importantes. Ils seraient ainsi en mesure d'affirmer qu'un symptôme est lié ou non à un certain type de maladie, même si la chose n'est pas encore expliquée par le champ de la recherche. La médecine de type evidence based ne nie pas les résultats de la recherche scientifique, elle tente seulement d'en combler les lacunes.

Des codifications sont établies par des organismes<sup>6</sup> de manière à classer les observations proposées par les médecins.

# 2.4 Évaluation orientée par la théorie (Theory driven )

L'approche évaluative de type *Theory-Driven* fut développée par Huey-Tsyh Chen (1981) dans le but de combler les failles d'une évaluation de programme faite uniquement sur la

<sup>5</sup> Saturation : Lorsque aucune donnée nouvelle ne peut contredire les données recueillies (Laperrière, 1997, p. 315).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les hypothèses sont recueillies et traitées notamment par le *Centre for Evidence Based Medicine* : http://www.cebm.net/.

base de la congruence entre objectifs et résultats obtenus. Nous l'avons mentionné précédemment, il arrive fréquemment que ces objectifs soient difficilement mesurables. De plus, pour Chen, les objectifs recouvrent mal l'ensemble du problème social auquel le programme doit répondre. L'auteur propose ainsi de dépasser l'évaluation de l'atteinte des objectifs fixés par l'ajout, par l'évaluateur, d'un ensemble plus large d'objectifs auxquels le programme pourrait répondre, considérant le problème social qu'il tente de modifier.

Chen constate que les programmes, et donc leurs objectifs, sont rarement développés par des spécialistes des sciences sociales. Ainsi, c'est souvent simplement parce qu'ils sont désirables que ces objectifs sont choisis. Mais sont-ils toujours atteignables? S'ils ne le sont pas l'évaluation risque de montrer l'absence de résultats tangibles. Les évaluateurs ayant une plus grande connaissance des problématiques traitées par un programme, notamment les spécialistes des sciences sociales, seraient donc, selon Chen, plus à même de fixer les *critères* de l'évaluation. Les effets d'un programme seront ainsi mieux démontrés, permettant davantage son maintien ou son amélioration, ou la formation de programmes futurs.

### 2.5 Vers une standardisation des normes

L'Organisation internationale de normalisation (en anglais *International Organization for Standardization* ou (ISO)) développe et certifie l'atteinte de normes reliées notamment au «management de qualité» (ISO 9000) et au «management environnemental» (ISO 14000). Une réflexion sur la faisabilité et la pertinence d'implanter, sur un même modèle, un ensemble de normes certifiant la «responsabilité sociale» des entreprises s'amorce en 2001. Intitulé *«The Desirability and Feasibility of ISO Corporate Social Responsibility*» (ISO, 2002), le rapport conclut qu'il serait souhaitable d'établir de telles normes, sur le modèle des normes ISO 9000 et ISO 14000.

La responsabilité sociale, telle que conçue par ISO, se rapporte aux relations établies entre l'entreprise et l'ensemble de ses parties prenantes (employés, communauté, investisseurs, etc.) (Champion, Lafrance et Gendron, 2002, p.15). Les normes devraient ainsi traduire les engagements de l'entreprise envers ces dernières. Le rapport en suggère déjà certains champs d'application :

la soumission aux lois et aux normes internationales pertinentes; [...] la considération de l'opinion des parties prenantes lors de l'implantation de la norme dans une firme; [...] le développement de politiques d'éthique par l'entreprise, incluant des politiques anti-corruption; [...] la vérification de la qualité de formation offerte au personnel; [...] la qualité des relations avec les communautés environnantes; [...et] la fréquence de la communication avec les parties prenantes et le public en général» (ibid., p. 16).

Comme l'affirment ces auteurs, ces normes ne répondent que partiellement à la problématique de la responsabilité sociale de l'entreprise. Il est en effet difficile d'établir sur quels critères devraient se fonder ces normes. Les possibilités sont nombreuses. Ainsi, la réflexion se poursuit.

Mais, ce type de certification est applicable à plus petite échelle. C'est notamment un projet de la Coopérative de développement régional Québec-Appalaches qui tente de développer une certification de la conformité aux pratiques coopératives. Considérant que «les coopératives les plus performantes sont celles ayant intégré les valeurs coopératives dans leurs pratiques de gestion» (Coopérative de développement régional Québec-Appalaches, 2002, p. 2), l'organisme développe, sur la base des principes coopératifs énoncés par l'Alliance coopérative internationale, un modèle d'analyse des coopératives, permettant l'évaluation et la certification. La certification cherche, dans ce cas, à récompenser l'effort des coopératives à mettre en place ces principes dans les pratiques.

# 3. Quelques éléments de méthodologie

La section suivante est dédiée à quelques questions touchant les méthodes de l'évaluation. Nous abordons notamment les différentes étapes d'une évaluation, la différence entre évaluation formative et sommative, la distinction entre différentes unités d'observation, ainsi que des notions utiles telles les indicateurs sociaux, qualitatifs et quantitatifs, la triangulation, les critères de validité et de fiabilité, de comparaison et de cumul, et enfin les questions de l'évaluateur interne ou externe, et des retombées de l'évaluation.

### 3.1 Les étapes de l'évaluation

L'évaluation comporte un certain nombre d'étapes (avant, pendant et après). Il est indispensable de les respecter pour s'assurer de la fiabilité et de la validité des résultats. Avant, l'évaluateur prendra le temps de privilégier un angle de vue. Pour ce faire, celui-ci se demandera s'il veut mesurer d'abord l'efficacité d'une intervention, c'est-à-dire sa capacité à accomplir sa mission; son efficience à répondre à des besoins à plus faible coût qu'un autre programme; sa cohérence face à une problématique ou face à la volonté des acteurs; ses impacts systémiques ou effets collatéraux; etc. (Perret, 2001, p. 18). Une fois l'angle de vue choisi, l'évaluateur détermine quels seront les *critères* de l'évaluation. L'évaluation peut ainsi porter sur l'atteinte des objectifs officiels de l'organisme. Mais elle peut également s'intéresser de manière plus directe à la problématique à laquelle tente de répondre l'intervention. Nous le verrons plus en détails lorsque nous aborderons les moyens méthodologiques permettant la construction d'un modèle d'analyse, mais notons déjà que les critères sont déterminants des indicateurs et donc de l'objet de l'observation.

C'est sur la base de l'angle de vue et des critères qu'est établie une série de questions auxquelles tentera de répondre l'évaluation. Les questions sont classées et triées de manière à cibler davantage l'objet de cette évaluation. L'approche choisie guidera l'analyse. Elle doit ainsi être en conformité avec l'angle de vue et les critères choisis. L'approche donne des indices sur le type d'indicateur qui sera en mesure de répondre à un genre particulier de questionnement. Les *indicateurs* sont des éléments observables qui, lorsque observés, fournissent des réponses aux questions posées.

Un survol des écrits concernant ces questions permettra souvent de mieux cibler les questions de l'évaluation ou d'éviter de refaire un exercice ayant déjà eu lieu.

Une fois construit l'ensemble de l'outillage nécessaire à l'analyse (angle de vue, questions, approche et méthodes, critères et indicateurs), la collecte puis l'analyse des données commencent. Plusieurs ouvrages de méthodologie proposent des moyens de réaliser cet exercice de manière à recueillir des données représentatives du phénomène observé.

Une fois l'évaluation complétée, sa diffusion sera déterminante des retombées qu'elle aura. Les moyens de cette diffusion doivent donc être savamment réfléchis.

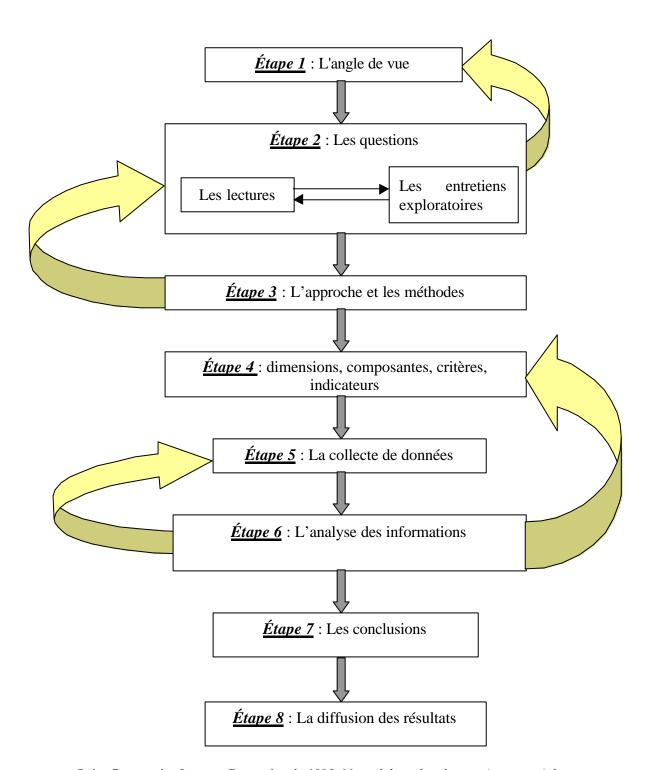


Figure 1 : Les étapes de la démarche

Quivy Raymond et Luc van Campenhoudt. 1995. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris. Dimpd. 187 p.

### 3.2 L'évaluation formative et sommative

Les évaluations, formative et sommative, se différencient principalement par leur orientation, interne ou externe.

Dans un cadre scolaire, l'évaluation sommative permet de classer des étudiants les uns par rapport aux autres. Les résultats de l'évaluation ont alors une validé externe, ici dans la société où ces notes sont reconnues. Cette reconnaissance externe permet, par exemple, à l'étudiant qui a un diplôme, d'être reconnu pour ses compétences sur le marché du travail. De la même façon en économie sociale, l'évaluation sommative permet à des observateurs externes de juger de la pertinence d'un programme, d'une intervention ou de l'ensemble de ce secteur d'activité sans avoir à se référer à l'opinion des personnes qui y sont impliquées ou à d'autres données non comparables. L'évaluation sommative permet notamment de juger de la pertinence de continuer ou d'arrêter une intervention.

Contrairement à l'évaluation sommative, l'évaluation formative vise d'abord la validité interne des résultats. Elle sert à l'amélioration d'un programme ou d'une intervention et se fait à partir et pour les gens qui participent au développement de ce programme. Ceux-ci pourront trouver les moyens d'ajuster leurs activités de manière à mieux atteindre leurs objectifs. En éducation, l'évaluation formative sert notamment à évaluer, au cours de la formation, si les objectifs visés peuvent être atteints. L'éducateur, tout comme l'apprenant, peuvent alors s'ajuster de manière à atteindre leurs fins. L'évaluation formative peut être réalisée sur une base participative de type évaluation de 4<sup>e</sup> génération.

## 3.3 Dimension, composante, indicateur et critère

Il est nécessaire, pour traduire les questions posées par l'évaluation en outils d'observation adéquats, de décortiquer l'objet de la recherche. Il faut identifier les différentes constituantes des problèmes posés et ainsi construire un modèle d'analyse.

Un exemple nous aidera à mieux saisir cette démarche. Dans un rapport publié en 1998, le Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) de l'économie sociale et de l'action communautaire élabore des indicateurs de l'économie sociale (Moreau, 1998). Pour son auteur, l'économie sociale dans son ensemble est alors l'objet d'une démarche

d'évaluation. Mais un problème se pose à l'évaluateur. L'économie sociale peut être évaluée sur la base d'une multitude de facettes.

De manière à cibler davantage ce qui sera évalué, il faut identifier les *dimensions* de cet objet qui feront l'objet de l'analyse. On ne peut, en effet, observer la totalité de l'économie sociale qui est beaucoup trop complexe. Dans cette étude, les dimensions qui ont été retenues, sont l'importance de l'économie sociale, sa vitalité, l'atteinte d'objectifs sociaux et l'aide de l'État. Il est important, lorsqu'on détermine les dimensions de l'analyse, de penser aux liens existant entre ces éléments. Ces liens seront déterminants lors de l'analyse des données recueillies.

Une fois les dimensions choisies l'évaluateur devra les traduire en éléments directement observables. Il aura alors recours aux composantes et aux indicateurs. Les *composantes* sont dans ce contexte des subdivisions des dimensions les transformant en des objets d'étude plus précis. Ainsi, le rapport de CSMO retient notamment de la dimension «atteinte d'objectifs sociaux de l'économie sociale», une notion qui est assez large, les composantes de l'emploi et de la réinsertion; de la consultation et de la participation démocratique; les efforts de sensibilisation et de prise en charge; et la croissance ou la décroissance des services disponibles (ibid.). Ces composantes permettent de rétrécir le champ de l'observation, le rendant accessible.

Enfin, «les *indicateurs* sont des manifestations objectivement repérables et mesurables des dimensions du concept» (Quivy et van Campenhoudt, 1995, p. 121). Tiré du même document (Moreau, 1998), le nombre des membres inscrits auprès des organismes de l'économie sociale est un indicateur directement observable du critère de l'accroissement des services disponibles, issu de la dimension de l'atteinte d'objectifs sociaux.

Les dimensions, composantes et indicateurs permettent d'opérationnaliser une question de recherche. Grâce à eux il est possible de traduire une théorie, des hypothèses et des questionnement en outils de l'évaluation (questionnaires, entrevues, etc.). Ils permettent le passage du plus abstrait au plus concret, et en retour lors de l'analyse des données, du plus concret au plus abstrait.

Les critères sont, pour leur part, des seuils indiquant la qualité de la mesure. Ils demandent à l'évaluateur de fixer quelle caractéristique doit rencontrer un indicateur pour être

interprété, par exemple comme étant positif ou négatif, lors de l'analyse des résultats. La note de passage que doit rencontrer un étudiant lors de ses évaluations est un critère de réussite du cours. Ce critère présente également la qualité d'être déterminant de la validité externe de l'évaluation.

Dimension 1 indicateur 111 indicateur 211  $\mathbf{C}$  $\mathbf{0}$ composante 21 N indicateur 212 C E composante 22 Dimension 2 indicateur 221 P  $\mathbf{T}$ indicateur 231 composante 23 indicateur 232 indicateur 233 composante 31 indicateur 311 Dimension 3 indicateur 321 composante 32 indicateur 322 indicateur 323

Figure 2: Dimensions, composantes et indicateurs

Quivy, Raymond et Luc van Campenhoudt. 1995.

### 3.4 Les indicateurs sociaux

Les *indicateurs*, nous l'avons mentionné plus haut, servent à l'observation. Ils nous disent ce qui doit être observé pour trouver réponses à nos questions.

La particularité des évaluations en économie sociale est de faire principalement référence à des *indicateurs sociaux*. En effet, ceux-ci sont autant, sinon plus appropriés au champ de compétence de l'économie sociale que le sont les indicateurs économiques (profit, PIB, etc.), reconnus et fortement utilisés dans l'évaluation des performances de l'entreprise privée ou d'une économie nationale. Les indicateurs sociaux cherchent à mesurer directement l'impact social d'un programme ou d'un ensemble de programmes. Les

indicateurs économiques ne le font qu'indirectement en appliquant à leur analyse des théories économiques reliant bien-être social et croissance économique, deux variables qui, sur un plan empirique, ne sont pas nécessairement reliées. Effectivement la croissance ne prend pas compte des inégalités ni de la dégradation de l'environnement. Il est indispensable de définir des indicateurs qui soient plus aptes à mesurer l'impact de l'économie sociale. Une tâche qui semble bien amorcée<sup>7</sup>, au vu d'un nombre important d'écrits sur cette seule question.

Mais des étapes sont encore à franchir. Il est notamment indispensable que les indicateurs sociaux soient reconnus pour que les évaluations soient davantage considérées. À cet effet, le Rapport Lipietz (1998) suggère que les entreprises d'économie sociale européennes soient désignées par un label commun, leur étant particulier, afin de bénéficier d'une plus grande reconnaissance. Il propose l'implantation d'une grille croisant statuts et mission de manière à différencier chacune des associations, suivant des indicateurs précis. Cette différenciation permettrait notamment l'ajustement du financement à ces organisations. En France, Patrick Viveret tente également d'évaluer les «richesses oubliées» par des évaluations typiques de l'économie de marché, telles le PIB. L'auteur suggère que la richesse des pays soit plutôt évaluée à partir d'indicateurs de développement humain plus à même de mesurer l'état réel d'une société. La méthode proposée est d'abord d'identifier et d'approfondir les indicateurs existants, de cerner les obstacles ayant empêché leur emploi pour enfin trouver les moyens de «surmonter ces obstacles et de définir un projet et une stratégie à moyen terme et à court terme (Viveret, 2000, p.15).

Plusieurs attributs permettent de mesurer la qualité des indicateurs sociaux. Nous en notons certains. Un indicateur valable doit être en mesure de bien mesurer le concept visé, il doit être représentatif, fiable, compréhensible, politiquement utile, et l'information doit être accessible, dans le temps prescrit par la recherche (Moreau, 1998). De plus les indicateurs doivent être mutuellement exclusifs, c'est-à-dire que chacun ne renvoie qu'à une composante ou dimension de l'évaluation.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Voir à cet effet, Moreau, 1998; Perret, 2002; Conseil canadien de développement social, 1997; Québec, 1997; Dionne, 2001; <a href="https://www.ccsd.ca">www.ccsd.ca</a>; Patenaude, 2001.

On peut distinguer deux types d'indicateurs sociaux : les indicateurs objectifs et les indicateurs subjectifs (Conseil canadien de développement social, 1997, p. 7-8). Les indicateurs objectifs sont des mesures contrôlées, telles les analyses statistiques. En ce sens, le taux de chômage et de pauvreté sont des indicateurs dits objectifs. Les indicateurs subjectifs font plutôt appel aux perceptions des acteurs. Suivant les approches utilisant ces indicateurs, l'acteur ou l'individu est le plus à même d'évaluer son bien-être (ibid.).

Par exemple, la notion de *capital social* peut être à la base de l'identification d'indicateurs sociaux pertinents à l'évaluation de l'économie sociale (voir l'encadré).

# Le capital social

En économie, le capital renvoie aux conditions permettant une production économique future (Perret, 2002). Suivant les théories utilitaristes, ces conditions sont issues d'une organisation individualiste de la société. La notion de capital social s'oppose à une telle conception. «Le capital social fait référence à des caractéristiques de l'organisation sociale telles que les réseaux, les normes et la confiance sociale, qui facilitent la coordination et la coopération en vue d'un bénéfice mutuel» (ibid. citant Putnam, 1995). Le capital social fait donc référence au potentiel d'une société organisée sur une base collective.

La notion de capital social est utilisée par des tenants de différentes approches sociologiques. Ainsi, pour James Coleman (1998), le capital social est issu du choix rationnel des individus. S'inscrivant dans le cadre d'une approche fonctionnaliste, l'auteur considère que c'est d'abord dans leur intérêt propre que les individus bâtissent des réseaux leur permettant une plus grande réussite personnelle. Utilisant la définition de Coleman, Dasgupta (2002), suggère d'intégrer ces contacts personnels tissés par les individus à la notion de capital humain, utilisée en économie, «ressources humaines prises comme facteur de production» (United Nations Population Information Network, 2003), traditionnellement basé sur la santé, l'éducation et l'expérience.

Pierre Bourdieu (1986), également un des précurseurs de la notion de capital social, s'inspire d'une seconde approche et conçoit plutôt le capital social comme étant la résultante de l'infrastructure économique (Pope, 2000). Pour lui, certains individus sont favorisés par leur affiliation à des groupes ou communautés. Si les conceptions de Coleman et Bourdieu semblent au départ opposées, il demeure, pour les deux auteurs, que le capital social est bénéfique aux personnes faisant partie des ces réseaux.

Notons que des études révèlent une corrélation forte entre le capital social et le bien-être d'une population (santé, scolarité, etc) (Gadrey, 2001; Marmot et Wilkinson, 1999).

Des indicateurs de capital social sont notamment développés par des organismes internationaux, tels le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'OCDE et la Banque Mondiale. «L'intensité des engagements dans la vie démocratique, dans les associations (citoyennes), la confiance dans les institutions et dans autrui, la densité des réseaux sociaux et leur capacité d'inclusion, la sociabilité...» (ibid.), présentent des exemples d'indicateurs de capital social issus de ces organisations.

### 3.5 Les indicateurs qualitatifs et quantitatifs

On peut se questionner sur la trop forte opposition qui est faite entre les analyses qualitatives et les analyses quantitatives. Il s'agit souvent d'une opposition trompeuse. Ainsi, toute appréciation quantitative est, de fait également, une appréciation qualitative. Savoir que *n* femmes occupent des fonctions de direction au sein d'organismes communautaires n'a de sens que lorsqu'on est capable de qualifier ce que ce nombre signifie : Si elles sont plus nombreuses que les hommes à occuper de tels postes, y voit-on un tremplin de promotion sociale de femmes ou un phénomène relevant de la culture organisationnelle communautaire? (Bouchard, Dumais, 2001, p. 11-12). Inversement, toute appréciation qualitative se fonde au moins sur une, sinon plusieurs observations. Ainsi, remarquer que les entreprises d'économie sociale répondent de manière originale à des besoins non comblés (appréciation qualitative) se fonde sur une généralisation implicite d'observations qui n'ont pas formellement de qualité probabiliste, mais qui n'en sont pas pour le moins crédibles.

De manière traditionnelle, ce qui différencie une *analyse qualitative* d'une *analyse quantitative*, c'est l'emphase portée davantage, dans le premier cas, sur la valeur, la présence ou l'absence ou le rôle joué par les variables, et dans le second sur le nombre d'apparition de ces variables suivant certains critères (Férréol, Deubel, 1993, p. 140 et 143; Grawitz, 1993). L'approche quantitative vise à vérifier des hypothèses par un nombre significatif de données. Une analyse statistique en présente l'exemple le plus typique. L'analyse qualitative vise plutôt à observer en profondeur une intervention à l'aide d'entrevues, de recherches antérieures, et de différentes données qui ne sont pas, *a priori*, numériques (Chadwick, Bahr et Albrecht, 1984, p. 206). Une analyse faite uniquement à partir d'une méthode qualitative ne peut offrir des conclusions aussi généralisables que celles faite à l'aide de méthode quantitative. Par contre, elle peut souvent mieux que celleci expliquer en profondeur un phénomène unique, n'utilisant pas d'instruments aussi simplificateurs. Bien qu'il existe des spécialistes dans chacune de ces approches, et que chacune d'elle trouve constamment des moyens de remédier à ses lacunes respectives, il est possible de manière à combler ces failles de les utiliser de manière complémentaire.

### 3.6 La triangulation

La triangulation des approches qualitative et quantitative est l'utilisation de celles-ci de manière intégrée. «Chaque type de mesure capte un aspect donné de la réalité empirique à l'étude» (Denzin, 1970). Différents modes de triangulation existent. Il est possible d'établir une triangulation des sources, des évaluateurs, des perspectives ou encore des méthodes (Yin, 1994, citant Patton, 1987).

Yin retient de ces formes de triangulation celle des sources. Il suggère l'utilisation de diverses données lors de la recherche : archives, documentations diverses, entrevues, observation.

Pour Péladeau et Mercier (1993) la triangulation est plutôt l'utilisation simultanée et strictement séparée dans une même évaluation des méthodes qualitatives et quantitatives. Les résultats de chacune des approches ne seront qu'en toute fin comparés de manière à confirmer les conclusions obtenues. Ce type de triangulation permet de réduire certains problèmes liés à l'utilisation d'une seule des deux approches, mais des problèmes lui sont également associés. Ainsi, il est possible que les résultats obtenus soient divergents. Une telle situation nécessite alors un choix dans l'approche à privilégier. Il est également possible que les deux approches offrent des résultats non comparables. Le dédoublement des activités de recherche rend la triangulation des méthodes, telle que définie par Péladeau et Mercier, difficile et coûteuse à employer. En ce sens, une intégration par combinaison représente peut-être une meilleure avenue.

L'intégration par combinaison vise l'utilisation conjointe des méthodes qualitatives et quantitatives. De nombreuses modalités d'agencement sont possibles (Péladeau et Mercier, 1993, p. 117). Une première évaluation qualitative du programme pourrait par exemple permettre de mieux construire des outils d'analyse quantitatifs aptes à confirmer à plus grande échelle les hypothèses de la première analyse.

### 3.7 Validité et fiabilité

L'atteinte d'un certain degré de validité interne ou externe ou de fiabilité dans les conclusions de l'évaluation est déterminante de l'utilisation que pourront en faire

notamment les instigateurs. Il est donc important de se pencher sur ces notions avant de procéder à la collecte et à l'évaluation des données.

La *validité interne* d'une évaluation renvoie aux liens existant «entre les observations empiriques et leur interprétation» (Laperrière, 1997, p. 377). La méthodologie employée vise à accroître cette validité interne des résultats. Plusieurs précautions sont donc à prendre lors de l'interprétation des données recueillies. Prendre le temps de bien identifier le cadre théorique employé est un des moyens d'améliorer la validité de l'interprétation.

La *validité externe* se réfère aux possibilités de généraliser les résultats de l'évaluation à d'autres lieux ou moments (ibid., 379). Bien situer le lieu et le moment de la prise de données (contextualisation) et utiliser un échantillonnage et des méthodes de collecte de données permettant la généralisation, telles certaines méthodes quantitatives, aideront l'évaluateur à s'assurer de la validité externe de ses résultats.

Enfin la *fiabilité* des résultats de l'évaluation est relative à leur exactitude, au fait que ceuxci ne sont pas le fruit du hasard (ibid., p. 382).

### 3.8 Comparaison et cumul

Les caractères comparable et cumulable sont des qualités des résultats de l'évaluation.

Le caractère *comparable* des résultats de l'évaluation renvoie à la possibilité de reproduire l'évaluation dans un second milieu pour en arriver à des conclusions du même type, qui seraient comparables. L'évaluation de quatrième génération, offre des résultats qu'il est souvent difficile de comparer. Ceux-ci sont liés à la perception des acteurs dans un contexte particulier. À moins de pouvoir démontrer empiriquement que le contexte d'une seconde évaluation est similaire (Bibeau, 1991), ce qui présente certaines difficultés, la comparaison ne pourra être établie. Il s'agit d'une des limites de l'évaluation de quatrième génération qui mérite réflexion.

Le *cumul* des résultats a trait à la possibilité de tirer des conclusions de plusieurs évaluations réalisées dans des contextes différents. Pour être cumulables, les évaluations doivent être comparables. Par exemple, la science économique utilise des données comparables et cumulables. Le PIB est ainsi formé de la somme de «la valeur marchande

de tous les biens et services produits dans une année» (L'économie canadienne, 2003) par chacune des entreprises d'un pays. La cumulativité des données permet le passage d'une évaluation à un niveau micro à une seconde évaluation, faite de plusieurs évaluations du premier type, à un niveau macro. Cette articulation est essentielle à l'évaluation de l'ensemble du secteur d'activité de l'économie sociale.

#### 3.9 Audit externe et autoévaluation interne

Les notions d'audit externe et d'autoévaluation interne renvoient aux acteurs de l'évaluation. Ainsi, l'audit externe où «l'évaluation externe est réalisée par une équipe indépendante de l'organisme support de l'action ou du commanditaire. L'évaluation interne, ou autoévaluation, est réalisée par les responsables et les agents de l'action, soit seuls, soit assistés par un expert externe» (Eme, Fraisse et Gardin, 2000, p. 22). C'est l'usage de l'évaluation qui devrait décider de la provenance de ses évaluateurs.

Privilégier les usages internes de l'évaluation conduit logiquement à choisir une démarche participative. En revanche, si le but principal est d'éclairer les décideurs ou le grand public, il est préférable d'avoir recours à des études scientifiques objectives, menées par des experts indépendants (Perret, 2001, p. 98).

La notion d'audit externe est plus traditionnellement employée en comptabilité. Quarter, Mook et Richmond, qui tentent de développer une comptabilité sociale (social accounting), basée sur un plus large éventail de variables que la comptabilité traditionnelle, utilisent à cette fin la notion d'audit social. «A social audit assesses the social impact and ethical behavior of an organization in relation to its aims and those of its stakeholders» (Quarter, Mook et Richmond, 2003, p. 53). Un des moyens de cette évaluation est un bilan social, effectué par un ou des organismes externes, à partir des commentaires des parties prenantes. La chaîne de magasins Body Shop est l'exemple le plus souvent cité d'entreprise utilisant un tel mode d'évaluation.

#### 3.10 Les retombées de l'évaluation

De nombreux auteurs s'entendent pour dire que les retombées d'une évaluation sont rarement directes. En effet, il est rare que les conclusions d'une évaluation soient immédiatement appliquées à sa suite. Ces effets sont plutôt diffus, participant à une prise de

conscience lente de la société sur elle-même. Les conclusions de plusieurs évaluations affecteront les manières de penser, menant à terme des changements (Patton, 1997; Perret, 2001, p. 104).

L'évaluation peut également exercer une influence sur les acteurs évalués. Ces derniers prennent alors conscience de certains problèmes ou possibilités non exploitées. Cette donnée doit être considérée par l'évaluateur car des effets tant positifs que négatifs peuvent en découler.

### Quelques ouvrages de référence

Afin d'en connaître plus sur l'évaluation en générale et de l'économie sociale nous vous conseillons les ouvrages suivants :

Patton, Michael Quinn, 2002, Qualitative Evaluation Methods, London et Beverley Hills: Sage Publications.

L'ouvrage de Patton est un classique incontournable de l'évaluation qualitative. Les pratiques et les modèles de l'évaluation y sont définies, critiquées et situées en regard des buts poursuivis par l'évaluateur.

Perret, Bernard, 2001, L'évaluation des politiques publiques, Paris : La Découverte.

Malgré qu'il traite de l'évaluation de politiques publiques, ce livre de Perret est un bon outil de vulgarisation notamment des termes, de la séquence et des méthodes de l'évaluation.

Quarter, Jack, Mook, Laurie et Betty Jane Richmond, 2003, What Counts. Social Accounting for Nonprofits and Cooperatives, Toronto: Prentice Hall.

Ce livre élabore les applications possibles et les moyens de la comptabilité sociale (Social Accounting) aux OBNL et aux coopératives. La comptabilité sociale est pour ces auteurs «A systematic analysis of the effects of an organization on its communities of interest or stakeholders, with stakeholder input as part of the data that are analyzed for the accounting statement» (Quarter, Mook et Richmond, 2003, p. XIX). La comptabilité sociale est également utilisée dans l'évaluation d'entreprises privées.

# **Bibliographie**

- ARUC-ÉS, 2001, Rapport annuel de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale.
- Berthelette, Diane, 2000, «Les déterminants de l'implantation et des résultats des programmes de santé et de sécurité au travail» in : *L'évaluation et la recherche évaluative*, Cahier du CRISES, RT-16.
- Bibeau, Jean-René, 1991, L'évaluation de quatrième génération. Principes et caractéristiques, Papier préparé à l'intention du Groupe des responsables d'analyse et d'évaluation de programme (GRAEP), octobre 1991, 10 p.
- Bouchard, Marie et Lucie Dumais, 2001, *Rapport sur les enjeux méthodologiques* (version préliminaire). Projet Canada-Québec, texte disponible sur : <a href="http://www.unites.uqam.ca/econos/Chercheurs-evaluation-Bouchard-Dumais.pdf">http://www.unites.uqam.ca/econos/Chercheurs-evaluation-Bouchard-Dumais.pdf</a>.
- Bouchard, Marie et Jean-Marc Fontan, 1998, L'économie sociale à la loupe. Problématique de l'évaluation des entreprises de l'économie sociale, Présenté au 66<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, 1998.
- Bourdieu, Pierre, 1986, «The Forms of Capital», *Handbook of Theory and Research for the sociology of Education*, Edited by John G. Richardson, Greenwood Press, New York, p. 241-258.
- Chadwick, Bruce A., Bahr, Howard M. et Stan L. Albrecht, 1984, *Social Science Research Methods*, Englewood Cliffs: Prence-Hall, inc.
- Champion, Emmanuelle, Lafrance, Marc-André et Corinne Gendron, 2002, *Rapport RSE internationaux et supranationaux*, Troisième séminaire de la série annuelle 2002-2003 sur l'éthique et la responsabilité sociale de l'entreprise. Chaire Économie et Humanisme, ÉSG-UQAM, no CÉH/RT-05-2002.
- Chen, Huey-Tsyh, et Rossi, Peter H., 1981, «The multi-Goal. Theory-Driven Approach to Evaluation», *Evaluation Studies Review Annual*, 6: 39-53.
- Coleman, James, 1998, «Social capital in the creation of human capital», *American Journal of Sociology*, p. 95-120.
- Conseil canadien de développement social, 1997, La mesure du bien-être : Compte rendu du colloque sur les indicateurs sociaux, Conseil canadien de développement social, avril 1997.
- Contandripoulos, A. P., Champagne, F., Potvin, L., Denis, J. L. et P. Boyle, 1992, *L'évaluation dans le domaine de la santé. Montréal*: Groupe de recherche interdisciplinaire en santé.
- Coopérative de développement régional Québec-Appalaches, 2002, *Certification de la conformité aux pratiques coopérative*, Coopérative de développement régional Québec-Appalaches, août 2002.

- Dasgupta, Partha, 2002, *Social Capital and Economic Performance: Analytics*, University of Cambridge and Beijer International Institute of Ecological Economics, Stockholm, texte disponible sur: <a href="http://www.econ.cam.ac.uk/faculty/dasgupta/soccap.pdf">http://www.econ.cam.ac.uk/faculty/dasgupta/soccap.pdf</a>.
- Denzin, N.K., 1970, *The Research Act: A theoretical Introduction to Sociological Methods*. Aldine: Chicago.
- Dionne, Claude, 2001, *La mesure du développement social : le rôle d'un organisme statistique*, présenté au Colloque «Mesurer le bien-être du monde», Institut de la statistique du Québec, novembre 2001.
- Eme, Bernard, Fraisse, Laurent et Laurent Gardin, 2000, *Ensemble pour une économie plurielle : Méthodes et outils de valorisation*, Paris : Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA).
- Férréol, Gilles et Philippe Deubel, 1993, *Méthodologie des sciences sociales*, Paris : A. Colin.
- Floch'lay, Béatrice, 1997, L'évaluation participative : une mise en oeuvre du modèle de rationalité procédurale au service de la modernisation de l'action publique, communication un colloque de la Society for the Advancement of Socioeconomics (SASE), Montréal, École des HEC, juillet 1997.
- Fontan, Jean-Marc, 2001, «L'évaluation de cinquième génération», *Cahiers de recherche sociologique*, no 35.
- Fraisse Laurent, 2001, *Les enjeux politiques de l'évaluation*. Site du Projet de coopération France-Québec sur l'économie sociale et solidaire, texte disponible sur: <a href="http://www.unites.uqam.ca/econos/index.htm">http://www.unites.uqam.ca/econos/index.htm</a>.
- Gadrey, Jean, 2002, *Bénéfices collectifs, externalités collectives, et économie solidaire*: commentaires sur le rapport européen du CRIDA, Lille: Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE), Université de Lille 1.
- Gadrey, Jean, 2001, Contributions des membres du conseil d'orientation: Indices nationaux et internationaux de qualité sociale, environnementale, et de développement humain: des approches très différentes mais complémentaires, 4 octobre 2001, texte disponible sur: <a href="http://www.place-publique.fr/esp/richesse/indicateurs.html">http://www.place-publique.fr/esp/richesse/indicateurs.html</a>.
- Grawitz, Madeleine, 1993, Méthodes des sciences sociales, Paris : Dalloz, 9e édition.
- Guba, Egon G. et Yvonna S. Lincoln, 1994, Fourth Generation Evaluation, Newbury Park: Sage Publications.
- ISO, 2002, *The Desirability and Feasibility of ISO Corporate Social Responsibility Standards, Organisation internationale de normalisation*, texte disponible sur: <a href="http://europa.eu.int/comm/employment\_social/soc-dial/csr/isoreport.pdf">http://europa.eu.int/comm/employment\_social/soc-dial/csr/isoreport.pdf</a>.
- Laperrière, Anne, 1997, «La théorisation ancrée (grounded theory): démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées» et «Les critères de scientificité des méthodes qualitatives», in *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal: Gaëtan Morin éditeur, p. 309-340 et 365-387.
- L'économie canadienne à votre portée, 2003-02-28 : <a href="http://www.economiecanadienne.gc.ca/francais/economy/">http://www.economiecanadienne.gc.ca/francais/economy/</a>.

- Lipietz, Alain, 1998, Rapport relatif à la lettre de mission du 17 septembre 1998, L'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale, Tome 1, texte disponible sur : <a href="http://lipietz.net">http://lipietz.net</a>.
- Marmot, Michael et Richard G. Wilkinson, 1999, *Social Determinants of Health*, Oxford University Press.
- Mathieu, Réjean, van Schendel, Vincent, Tremblay, Diane-Gabrielle, Jetté, Christian Dumais, Lucie et Pierre-Yves Crémieux, 2001, L'impact socio-économique des organismes communautaires et du secteur de l'économie sociale dans quatre arrondissements de la Ville de Montréal, Montréal: LAREPPS-UQAM, mai 2001.
- Monnier, Eric, 1987, Évaluations de l'action des pouvoirs publics, Paris : Economica.
- Moreau, Antoine, 1998, *Projet de développement d'indicateurs de l'économie sociale, Montréal*: Comité sectoriel de main-d'œuvre économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC), septembre 1998.
- Neamtan, Nancy, 2001, «Économie sociale et évaluation. État du dossier au Québec.» document présenté au forum sur l'innovation sociale de l'OCDE, septembre 2000, Montréal, ARUC-Économie sociale, Cahier no 1-02-2001.
- Patenaude, Jacques, 2001, La mesure de la rentabilité sociale. Un point de vue sur la question. Sorel: CLD du Bas-Richelieu, 15 janvier.
- Patton, Michael Quinn, 1980 et 2002, *Qualitative Evaluation Methods*, London et Beverley Hills: Sage Publications.
- Patton, Michael Quinn, 1997, *Utilization-Focused Evaluation: the New Century Text*, Londres: Sage Publications.
- Patton, Michael Quinn, 1987, *How to Use Qualitative Methods in Evaluation*, Newbury Park: Sage Publications.
- Péladeau, Normand et Céline Mercier, 1993, «Approche qualitative et quantitative en évaluation de programmes», *Sociologie et sociétés*, vol. 25, no 2, automne 1993, p. 111-124.
- Perret, Bernard, 2002, *Indicateurs sociaux*, *état des lieux et perspectives*, Paris : Séminaires DARES, disponible sur : <a href="http://www.travail.gouv.fr/actualites/pdf/PERRET.pdf">http://www.travail.gouv.fr/actualites/pdf/PERRET.pdf</a>.
- Perret, Bernard, 2001, L'évaluation des politiques publiques, Paris : La Découverte.
- Pope, Jeanette, 2000, *Social Capital and Social Capital Indicators*, A Reading List, texte disponible sur: http://www.publichealth.gov.au/PDF/soccap.pdf.
- Putnam, Robert, 1995, «Bowling alone: America's declining Social Capital», *The Journal of Democracy*, January 1995.
- Quarter, Jack, Mook, Laurie et Betty Jane Richmond, 2003, What Counts. Social Accounting for Nonprofits and Cooperatives, Toronto: Prentice Hall.
- Quivy, Raymond et Luc van Campenhoudt, 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod.

- Québec, 1997, L'évaluation des organismes communautaires et bénévoles, Comité ministériel sur l'évaluation, septembre, 1997.
- Rondeau, Julie, 2003, Une étude du bilan, de l'audit et de la publication éthique et sociale des entreprises : la recherche de principes d'évaluation socio-économique du Réseau d'investissement social du Québec, Montréal, Université du Québec à Montréal, mémoire (maîtrise MBA Recherche en administration des affaires).
- Sackett, David L., Rosenberg, William M. C., Gray, J. A. Muir, Haynes, R. Brian et W. Scott Richardson, 1996, «Evidence-Based Medicine: What It Is and What It Isn't», texte disponible sur: http://www.indigojazz.co.uk/cebm/ebm is isnt.asp.
- Saucier, Carol, Beaudry, Raymond et Claude Denis, 2001, *Entre l'enthousiasme et l'inquiétude*, Rapport de recherche présenté au Secrétariat des coopératives, Gouvernement du Canada, mars 2001.
- Scriven, Michael, 1991, Evaluation Thesaurus, Newbury Park: Sage Publications, 1991.
- United Nations population Information network, 2003-02-28: <a href="http://www.un.org/popin/">http://www.un.org/popin/</a>.
- Viveret, Patrick, 2000, *Reconsidérer la richesse*. Rapport d'étape de la mission «nouveaux facteurs de richesses» au Secrétaire d'État à l'Économie Solidaire. Document ATTAC.
- Yin, Robert K., 1994, *Case study Research, Design and Methods*, Second Edition, Applied Social Research Methods Series, Vol. 5.
- Zúñiga, Ricardo, 2001, «L'évaluation sur la place publique: science, éthique et politique», *Cahiers de recherche sociologique*, 2001, no 35, p. 15-30.